Juillet 2022
01

D'AMIS Ā AMIS

DOSSIER / INTERVIEW
Comment intégrer une personne reconnue travailleur handicapé dans son entreprise ? p.2

PAROLES D'AMI2 / FOURNISSEURS
Apaiser, stimuler, éveiller... Rencontre entre le Reiki, et la réalité virtuelle de Live-Out p.6

AMI DE VOS ENVIES
Les prix montent en neige. Et si nous cuisinions sans oeuf ? p.8

LES ACTUALITES EN BREF
Loi climat et résilience, prime adpat', décret tertiaire, promotions du mois... p.10

COLLABORATION RESPONSABLE ET INCLUSIVE

Comment mieux travailler avec les ESAT, EA et TIH ?

En France, près d'un demandeur d'emploi sur dix est porteur d'un handicap. Si la plupart des personnes en situation de handicap travaillent dans le milieu dit ordinaire, celles et ceux qui souhaitent un accompagnement particulier peuvent se tourner vers le secteur adapté et protégé.

Ces entreprises adaptées (EA) et établissements ou services d'aide par le travail (ESAT) soutiennent l'insertion sociale et professionnelle durable à travers le développement des compétences et l'aide à la construction du projet des personnes accueillies. Découvrez comment faire grandir vos établissements à travers ces partenariats riches et engageants.

Dossier Collaboration responsable et inclusive

Coopération responsable et inclusive : comment mieux travailler avec les ESAT, les EA et les TIH ?

En France, près d'un demandeur d'emploi sur dix est porteur d'un handicap. Si la plupart des personnes en situation de handicap travaillent dans le milieu dit ordinaire, celles et ceux qui souhaitent un accompagnement particulier peuvent se tourner vers le secteur adapté et protégé.

Ces entreprises adaptées (EA) et établissements ou services d'aide par le travail (ESAT) soutiennent l'insertion sociale et professionnelle durable à travers le développement des compétences et l'aide à la construction du projet des personnes accueillies.

Quelles est la différence entre les ESAT, les EA et les TIH ?

Les trois ont une mission de production des biens et des services.

Les ESAT, qui ont remplacé les Centres d'Aide par le Travail (CAT) en 2005, sont des établissements médico-sociaux permettant à des personnes en situation de handicap et peu autonomes, d'exercer une activité professionnelle en milieu protégé.

Les ESAT comptent 100% de personnes en situation de handicap dans ses effectifs de production. En parallèle de l'emploi, les ESAT assurent un suivi médico-social et éducatif de 4 à 5 h par semaine (soutien scolaire, accès à l'autonomie dans la vie sociale, formation professionnelle, activités culturelles, artistiques ou sportives...).

Les EA sont, quant à elles, des entreprises d'utilité sociale, régies par le code du travail, qui ont la spécificité d'employer au moins 55 % de personnes en situation de handicap. Avant la loi de 2005, les EA s'appelaient les Ateliers Protégés.

Comme son nom l'indique, un Travailleurs Indépendants Handicapés (TIH) est à la fois un travailleur indépendant (dirigeant de société, commerçant, artisan, profession libérale...) et un travailleur reconnu en situation de handicap (RQTH, AAH, pension d'invalidité, ...).

Comment s'acquittent-ils de leurs missions ?

Les ESAT et EA proposent leurs services aux entreprises, collectivités et organismes publics assujettis à l'obligation d'emploi de personnes en situation de handicap. Ces services sont proposés sous 2 formes : la sous-traitance de prestations et le détachement de travailleurs au sein des entreprises dit du milieu ordinaire. Les prestations sont très diversifiées. Il existe environ 1000 métiers dans le secteur du travail protégé et adapté.

Pourquoi s'engager dans une telle coopération ?

La réforme de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH) a rappelé l'intérêt pour les entreprises d'effectuer des achats auprès des entreprises adaptées, ESAT, travailleurs indépendants handicapés et les salariés portés par une entreprise de portage salarial. Le montant de ces achats peut être déduit de la contribution des entreprises. Mais le partenariat ne se limite pas à la politique d'achats responsables. En tissant des partenariats avec les EA, les ESAT ou des travailleurs indépendants handicapés (TIH), les entreprises favorisent l'emploi de travailleurs handicapés au-delà de leur propre organisation. Cette collaboration contribue également à soutenir l'économie locale, à consommer de manière plus responsable et inclusive, dans une approche de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE).

Elle offre aussi l'opportunité de sensibiliser ou accompagner les salariés de votre entreprise.

> Les ESAT comptent 100% de personnes en situation de handicap dans dans leurs effectif.

Une question, une demande par rapport à cet article ? Contactez le Service Client AMi2 aux 02 31 32 46 46 ou par mail à info@ami2.com

ACHATS MADE IN NORM'HANDI : SENSIBILISER ET S'ENGAGER

« Le handicap, ce n'est pas être un handicap » Stephen Hawking

En France, plus de 150 000 travailleurs handicapés exercent une activité professionnelle dans un des 2250 ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail) et EA (Entreprises Adaptées).

Ces établissements médico-sociaux permettent à des personnes reconnues Travailleurs Handicapés de bénéficier d'actions d'entretien des connaissances, de maintien des acquis scolaires et de formations professionnelles afin qu'ils puissent exercer une activité dans la structure ou, à terme, en milieux ordinaires.

En avril dernier, le GIE Norm'Handi (groupement régional des ESAT et EA de Normandie) et N'Way (regroupement de chefs d'entreprises normands) ont organisé un évènement «Achats Made in Norm'Handi», en partenariat avec AMi2, pour sensibiliser les acteurs publics et privés aux achats auprès des ESAT et EA de la région.

Plusieurs objectifs étaient en jeu via l'organisation de ce salon :

1

Changer le regard des entreprises sur le travail des ESAT, notamment sur le fait que les ESAT et EA fournissent des produits et des services répondants aux normes de qualité.

2

Montrer les avantages à travailler avec des ESAT et EA, notamment sur le plan des relations humaines et de la qualité du travail fourni.

3

Rassurer les entreprises et développer l'intégration des travailleurs handicapés en milieu ordinaire.

Pour Karin Warin, directrice d'AMi2 et présidente de N'Way, « s'investir pour le handicap a deux effets. D'un côté des effets vertueux (une volonté de lutter contre les stéréotypes, d'améliorer l'organisation et l'environnement de travail, de mettre en valeur la dimension sociale et humaine de l'entreprise...) et de l'autre, des effets économiques (contribution à l'Agefiph).

AMi2 a décidé de continuer son engagement pour le handicap à travers 4 objectifs concrets :

1

Faire en sorte que ce salon soit une opération récurrente en Normandie.

988 000
personnes handicapées sont en emploi en France.

2,8 millions
de personnes en âge de travailler sont reconnues handicapées[1] soit 7% des 15-64 ans.

[1] Personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi mentionnées dans l'article L5212-13 du Code du travail et notamment les travailleurs reconnus handicapés par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

1400
établissements et services d'aide par le travail (Esat) en 2016 emploient 122 600 personnes. (source : Dares)

800
entreprises adaptées (EA) en 2018 emploient 32 000 salariés dont 26 000 en situation de handicap.
(source : Unea)

2

Communiquer auprès de ses adhérents sur les savoir-faire des ESAT et sur la richesse d'une intégration professionnelle d'un travailleur handicapé.

3

Proposer un ensemble de produits et services réalisés par des ESAT et EA.

4

Mettre à disposition au sein d'AMi2, une personne référente sur le handicap afin d'accompagner les adhérents dans leurs démarches de mise en relation.

Une question, une demande par rapport à cet article ? Contactez Erik Peeters, votre référent Handicap AMi2 : epeeters@ami2.com

INTERVIEW
Sandrine QUEMERE

Comment intégrer une personne reconnue travailleurs handicapés dans son entreprise ? À qui faire appel ? Rencontre avec Sandrine Quemere, chargée de mission au GIE Norm'Handi.

Sandrine, quel est votre fonction au sein du GIE ?

Je suis chargée de mission et je suis en charge de mettre en relation les entreprises publiques et privées avec nos ESAT et EA adhérents du GIE Norm'Handi

Quelles sont les missions du GIE Norm'Handi ?

Le GIE Norm'Handi a 5 missions principales :

1

Promouvoir et valoriser les compétences des personnes en situation de handicap.

2

Être un facilitateur d'affaires entre les entreprises publiques et privées et les ESAT/ EA normands.

3

Accompagner les projets d'achats aux ESAT/ EA et le calibrage des marchés.

4

Coordonner les réponses communes de nos adhérents aux appels d'offres.

5

Permettre l'échange de bonnes pratiques entre nos adhérents.

Quel type d'activité proposent les ESAT et EA ?

Les ESAT et EA de notre GIE proposent des activités de production, de sous-traitance et de services dans des filières métiers telles que : espaces verts, logistique, communication, hygiène et cosmétique... Certains ont leur propre production (jus de fruits, cidre, décoration ...).

Comment garantissez-vous la qualité des prestations ?

La majorité des ESAT et EA de notre GIE est certifiée ISO 9001 sur les activités commerciales et l'accompagnement des travailleurs en situation de handicap. Certains sont normés ou labelisés sur des activités spécifiques (RABC, NIMP 15...)

Comment nos adhérents peuvent-ils accueillir à un travailleur en situation de handicap au sein de leur établissement ?

En dehors de l'emploi direct, il y a deux dispositifs :

- la mise à disposition : pour des missions ponctuelles ou récurrentes, les travailleurs formés et qualifiés, réalisent des prestations directement en entreprises (production ou prestation de service) en restant rattachés à l'ESAT/AE dont ils dépendent et en continuant de bénéficier d'un suivi. La durée maximale du contrat est de 2 ans.

- l'emploi accompagné : la plateforme Emploi Accompagnée, permet à des personnes en situation de handicap d'être embauchées, en milieu dit ordinaire, tout en bénéficiant d'un accompagnement adapté à leurs besoins.

Une question, une demande par rapport à cet article ? Contactez Erik Peeters, votre référent Handicap AMi2 : epeeters@ami2.com

INTERVIEW ADHERENT
Déborah PEYRUCQ

Déborah Peyrucq, pourriez-vous vous présenter et présenter votre entreprise, s'il vous plaît ?

Je suis Directrice Générale de Socotex, une entreprise familiale, installée à Honfleur depuis 1972, spécialisée dans la confection Textile. Nous réalisons des toiles et des structures sur-mesure pour nos clients : pergola, voile d'ombrage, parasol, store... Nous sommes adhérents AMi2 depuis 2021.

Vous avez fait le choix de travailler avec des ESAT et une association d'insertion professionnelle. Dans quel cadre ?

Tout d'abord, nous avons eu à coeur de valoriser les chutes de nos toiles en faisant des donations à des ESAT puis à l'association d'insertion professionnelle Être et Boulot, qui leur donnent une seconde vie (textile, maroquinerie...).

Nous avons ensuite souhaité collaborer avec eux dans le cadre de l'entretien de nos espaces verts. Depuis un an, nous avons élargi ce partenariat à leur atelier de couture interne, qui réalise pour nous une partie de la production de nos parasols et de nos tentes (petites accroches, pattes velcro, petits accessoires) ainsi que la fabrication de sacs en toile pour nos clients. À terme, nous souhaiterions leur confier 100% de nos besoins sur ces missions.

Comment l'intégration s'est-elle mise en place ? Et comment la qualité est-elle garantie ?

Nous avons tout d'abord formé la responsable de l'atelier de couture, à la fois sur nos processus de production et sur les normes de qualité de Socotex. Elle s'est ensuite chargée de former ses équipes. La production est réalisée dans leurs locaux, et sera élargie à nos ateliers cet hiver. Les productions sont vérifiées à chaque collecte. La qualité est constante et conforme à nos standards.

Pourquoi s'engager dans une telle coopération ?

Ce partenariat s'inscrit dans notre démarche RSE à la fois d'un point de vue environnemental, en valorisant nos chutes, et d'un point de vue sociétal en contribuant à soutenir l'activité locale, et le développement d'une économie plus responsable et inclusive. Nous nous concentrons ainsi aux tâches à forte valeur ajoutée. Et c'est un moteur pour les équipes de Socotex qui sont très enthousiastes de l'impact positif de ces initiatives.

AVEC AMi2

TIRAGE AU SORT

À la une de votre été

JOUEZ, FLASHEZ ET TENTEZ DE GAGNER*

Un smartphone **SAMSUNG GALAXY Z FLIP3 5G**

OU

Un ensemble de **MOBILIER BERMUDES**

FABRICANT FRANÇAIS

OFFERT PAR

Mobidecor

Experts en aménagement des lieux collectifs

OFFERT PAR

SFR BUSINESS DISTRIBUTION

ET SAMSUNG

Pour jouer, inscrivez-vous au tirage au sort AMi2 avant le 30 septembre 2022 en flashant le QR code

** jeu sans obligation d'achat, réservé aux adhérents d'AMi2, à leurs salariés et leurs résidents. Tirage au sort parmi les participants ayant rempli l'ensemble des champs du formulaire de participation, et effectué en octobre 2022, selon les modalités définies par le règlement du jeu disponible sur www.ami2.com/actualites/categories. 2 lots sont à gagner : un téléphone Samsung Galaxy Z Flip 3 5G et un ensemble Mobilier Bermudes de la marque Mobidécor. Par leur participation au tirage au sort d'AMi2, les joueurs acceptent les termes et les conditions liés à ce jeu. Les données collectées sont à usage exclusif d'AMi2, pour toutes modifications de vos données personnelles, merci d'envoyer un message à info@ami2.com.*

Paroles d'AMi2

À la rencontre d'Annabelle Nectoux du service clients

Les collaborateurs d'AMi2 ont de multiples talents. Pour Annabelle c'est notamment le Reiki.

ON LIBERE LES ENERGIES CHEZ AMI2 !

Annabelle est assistante commerciale et chargée de projets au sein d'AMi2 depuis bientôt 8 ans. Après avoir déclaré une maladie auto-immune liée au stress, Annabelle s'est intéressée à la méditation et à ses bienfaits.

La pratique quotidienne et le bien-être ressenti à travers cette discipline, l'ont conduite à aller à la découverte d'autres sources de bienfaits. Ainsi, à travers de nombreux livres et de documentaires, elle a découvert le Reiki auquel elle a décidé de se former. Elle est aujourd'hui Maître Reiki.

« C'est un long parcours, qui implique un grand travail sur soi-même et une pratique quotidienne. On apprend toute sa vie en fait, on n'a jamais fini ! ».

Le Reiki est une méthode de soins énergétiques, d'origine japonaise, par imposition des mains sur les 7 principaux chakras. Il est complémentaire à la médecine classique et aide notamment à combattre le stress, la fatigue et les troubles du sommeil.

Annabelle a commencé sa formation il y a trois ans. Elle a pratiqué sur elle-même, puis sur ses proches. Après une formation entrepreneuriale mise en place en 2021 au sein d'AMi2, Annabelle a pris confiance en elle et a créé « Zen at Aum » pour en faire une seconde activité, ce qui équilibre sa vie professionnelle.

Annabelle a eu l'occasion de présenter son activité auprès des salariés AMi2, lors d'un séminaire entreprise. Elle considère que les bienfaits l'aident au quotidien : elle est plus sereine, prend le recul nécessaire sur des situations difficiles, a plus confiance en elle et a plus d'énergie.

Dans le cadre de sa pratique, Annabelle peut intervenir auprès de nos adhérents, de leurs salariés ou de leurs résidents, pour diffuser les bienfaits du reiki sur les corps et les esprits.

Son mot de la fin

« Pour être en harmonie avec les autres, il faut avant tout être bien avec soi même»

Une question, une demande par rapport à cet article ? Contactez le Service Client AMi2 aux 02 31 32 46 46 ou par mail à info@ami2.com

DESSIN DU MOIS

Ian Darin, illustrateur et salarié AMi2

Paroles de fournisseur

Rencontre avec Vincent Gérard, président de Live-Out

Renouer la communication avec ceux qui perdent la mémoire.

Live-Out, jeune entreprise innovante et futuriste, a imaginé et développé des solutions de divertissement et de loisir à destination des résidents des maisons de retraite afin d'apaiser, de stimuler et d'éveiller nos aînés atteints de troubles cognitifs.

Bonjour Vincent, tout d'abord pouvez-vous nous expliquer comment l'idée Live-Out est apparue ?

Tout a commencé en 2015. Nous nous rendions régulièrement en EHPAD pour rendre visite à nos propres familles et nous avons observé que les personnes âgées atteintes de troubles cognitifs arrivaient à communiquer si l'on stimulait leur imagination.

À cette époque, la réalité virtuelle était en pleine renaissance. Nous nous sommes alors demandés si les animations 3D pouvaient avoir un impact sur le plan neurologique des patients dépendants. C'était l'opportunité de créer quelque chose d'unique au monde !

Pourquoi avoir conçu une réalité virtuelle pour personnes âgées ?

Dans le cadre de Live-Out, nous avons remarqué que la proposition d'animation en établissement était très souvent négligée... Nous souhaitions concevoir des solutions spécialement adaptées aux personnes déficientes.

Ceci a-t-il donné lieu à des études, des recherches, des expérimentations ?

Tout à fait ! Ça a été la source de nombreuses expériences et cela continue encore ! Nous avons commencé par travailler sur des propositions de contenus puis nous sommes allés à la rencontre de chercheurs en troubles cognitifs afin qu'ils nous aident à déterminer l'intérêt ou non des utilisateurs pour notre invention. Ça nous a demandé plusieurs années de recherche !

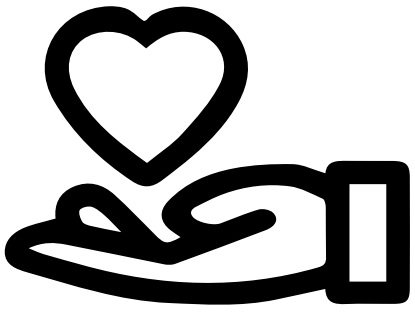

Pouvez-vous nous présenter vos différentes solutions ?

Deux types de solution sont proposés : des narrations audiovisuelles pour apaiser les patients anxieux et stressés, des expériences stimulantes pour amener les personnes, plutôt apathiques, à s'exprimer. Pour que le dispositif soit bien intégré dans les établissements, l'équipe Live-Out s'engage à accompagner ses clients, en présentiel ou via une formation en ligne.

De ce fait, quelles sont les vertus de Live-Out ?

Premièrement, l'outil a des effets relaxants, par exemple, sur les patients atteints de déambulation. Il est déjà arrivé que des personnes âgées n'ayant pas parlé depuis 6 mois, expriment leur joie à la fin de l'expérience Live-Out. On voit aussi un changement de posture chez certains utilisateurs. Enfin, l'effet boule de neige de la solution fait qu'elle agit aussi bien sur le résident, que sur son environnement (famille, personnel soignant...).

Les personnes âgées sont votre cible principale, en avez-vous d'autres ?

Nous travaillons également avec quelques établissements accueillant des personnes en situation de handicap (IME) et même avec des hôpitaux psychiatriques.

Quels types d'expériences virtuelles l'utilisateur peut-il vivre ?

Une centaine d'expériences sont proposées : saut en parachute, voyage à la ferme, visite du Mont Saint-Michel... Ce sont nos utilisateurs et nos clients professionnels (psychologues, animateurs...) qui nous inspirent pour les expériences à créer. De plus, nous travaillons beaucoup sur l'émotion (musique, images, voix off), cela permet à l'utilisateur de se situer et de comprendre où il se trouve.

Qu'en disent vos utilisateurs ?

Globalement, la solution cartonne auprès de la cible ! Le fait de donner la possibilité à des personnes dépendantes de vivre ou revivre des expériences uniques plaît énormément.

Si un adhérent souhaite mettre en place Live-Out dans son établissement, comment ça se passe ?

Tout d'abord, il faut prendre contact avec Live-Out via le site client AMi2. Une rencontre physique ou en ligne sera alors organisée pour présenter l'outil. Nous offrons toujours la possibilité de tester le produit afin de satisfaire au maximum nos clients ! Ensuite, soit le client devient acquéreur, soit il devient loueur. Mais dans le cadre de notre partenariat avec AMi2, les adhérents sont plutôt destinés à devenir des acquéreurs !

Live-Out est un fournisseur référencé AMi2.

Une question, une demande par rapport à cet article ? Contactez le Service Client AMi2 aux 02 31 32 46 46 ou par mail à info@ami2.com

PRODUIT
DE SUBSTITUTION

AMIS
de vos envies

LES PRIX MONTENT EN NEIGE

Depuis plusieurs années, les ingrédients de substitution sont de plus en plus utilisés en cuisine. Œufs, beurre, sucre, lait, farine... Nombreuses sont les alternatives pour remplacer les produits de première nécessité tout en continuant de réaliser de délicieuses recettes. Dans un monde où les pénuries alimentaires se multiplient, entraînant avec elles une hausse vertigineuse des tarifs de certains produits, la solution des ingrédients de substitution fait sens !

ET SI NOUS REMPLACIONS LES OEUFS ?

En 2022, des tensions se font ressentir sur l'approvisionnement d'œufs. Les prix montent en neige et le risque de pénurie est de plus en plus grandissant. Plusieurs raisons apparentes à cela :

1

La guerre en Ukraine est, dans un premier temps, venue impacter économiquement le marché alimentaire français. Pour cause, une grande partie de la consommation de céréales, type maïs et tournesol et essentiels pour l'alimentation des volailles, provient de Russie et d'Ukraine. l'Institut Technique de l'Aviculture (ITAVI) anticipe une hausse d'environ 40% en 3 mois sur le prix des matières premières de ce secteur. En ce qui concerne le prix de l'œuf de consommation, la hausse est moins sévère ! Elle atteint pour le moment les 10%.

2

La nouvelle grippe aviaire est venue déstabiliser la production nationale d'œufs. 3,5 millions de poules pondeuses ont été abattues en France, soit presque 3 millions d'œufs en moins chaque jour. Une contamination qui entraîne la raréfaction de la matière sur le marché.

3

Heureusement, l'œuf est un produit facilement substituable ! Eau de pois chiche, tofu soyeux, compote de pomme, vinaigre de cidre et bien d'autres encore... En revisitant vos recettes de quelques produits seulement, il est possible de proposer des plats tout aussi savoureux et d'échapper, par la même occasion, à la crise. Une aubaine !

Omelette sans œuf

Étapes de préparation :

1- Pelez et hachez l'ail.
Dans un saladier, battez le tofu soyeux avec l'huile d'olive, la sauce soja, la farine, la levure maltée, l'ail haché et les épices.

2- Ajoutez l'eau, puis mélangez bien au fouet.
Salez et poivrez à votre goût.

3- Faites chauffer un filet d'huile d'olive dans une poêle sur feu moyen.

4- Quand la poêle est bien chaude, versez-y le mélange puis couvrez la poêle et laissez cuire pendant 15 minutes.

5- Quand l'omelette est cuite, retirez la poêle du feu et versez l'omelette dans un plat de service. Parsemez-la. d'herbes fraîches hachées.

INGREDIENTS

– 200 g de tofu soyeux
– 100 g de farine
– 2 gousses d'ail
– 150 ml d'eau
– 2 c. à soupe d'huile d'olive
– 3 c. à soupe de sauce soja
– 1 c. à soupe de levure maltée
– 3 c. à soupe d'herbes fraîches hachées
– 1 c. à café de paprika en poudre
– 1/2 c. à café de cumin en poudre
– 1/4 c. à café de curcuma en poudre
– sel, poivre

Flan vanillé sans œuf

Étapes de préparation :

1- Faire chauffer le lait, la crème, le sucre et la gousse de vanille fendue en deux et égrainée. Une fois à petite ébullition, retirer du feu et laisser infuser 5 min.

2- Remettre sur le feu et ajouter 1 cuillère a café juste rase (ou 1 grs) d'agar agar. Porter à petite ébullition 30 secondes en remuant avec un petit fouet.

3- Filtrer pour les gousses et mettre immédiatement en ramequin (l'agar fige très vite à 40°). Laisser refroidir complètement.

Astuce du chef : pour un flan plus souple, dosez plus légèrement l'agar agar. Dans le cas contraire, ajoutez-en plus pour un flan plus ferme.

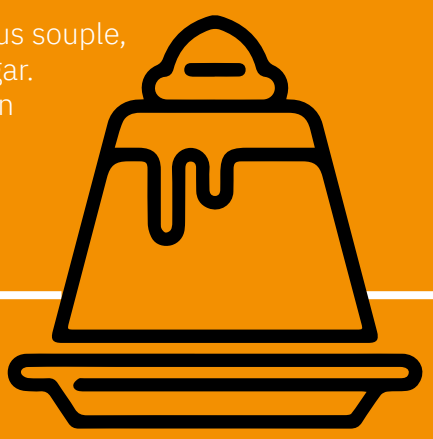

INGREDIENTS

– 400 Ml de lait demi écrémé
– 100 Ml de crème allégée
– 4 cac de sucre roux
– 1 cac d'agar agar
– 1 Gousse de vanille ou de l'extrait de vanille

Mayonnaise sans œuf

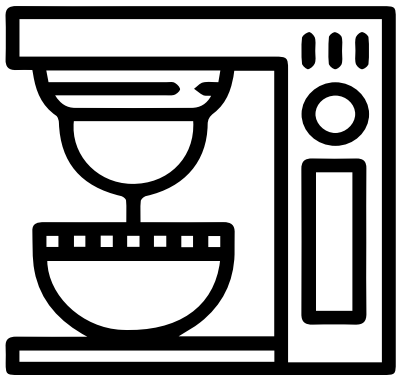

Étapes de préparation :

1- Réunissez l'eau des pois chiches, les pois chiches, la moutarde, le jus de citron et le vinaigre dans un bol et mixez à l'aide d'un mixeur plongeant jusqu'à ce que le mélange devienne complètement lisse et homogène.

2- Versez ensuite progressivement l'huile végétale en filet, sans vous arrêter de mixer, jusqu'à l'obtention d'une mayonnaise onctueuse et crémeuse.

Astuce du chef : vous pouvez ajouter une cuillère à café de vinaigre de cidre pour agrémenter votre mayonnaise

INGREDIENTS

– 3C. à soupe d'eau d'une boîte de pois chiches bio
– 10 Pois chiches (facultatif)
– 1C. à café de moutarde
– 1C. à soupe de jus de citron
– 12 cl Huile végétale de votre choix (olive, avocat, coco...)
– Sel

ACTUALITÉS EN BREF

LE SAVIEZ-VOUS

Loi climat et résilience : les modifications en 2022

Issue des travaux de la Convention citoyenne pour le climat, la loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite « loi Climat et Résilience », vise à accélérer la transition écologique de la société et de l'économie françaises et ainsi respecter les objectifs de l'accord de Paris en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre de 40% avant 2030.

Pour atteindre son objectif, la loi évolue chaque année. On vous présente les changements majeurs de 2022 !

RECOURS OBLIGATOIRE A UN AUDIT ENERGETIQUE

À partir de la rentrée 2022, les biens immobiliers ayant une dépense énergétique de plus de 331 kWh/m2 par an devront obligatoirement avoir recours à un audit énergétique s'ils souhaitent mettre en vente ou en location leur logement.

AFFICHAGE DES DEPENSES ENERGETIQUES ANNUELLES

Autre changement important, les annonces immobilières devront afficher une estimation du montant des factures d'énergies du logement en plus des deux étiquettes du DPE (énergie et climat). L'objectif, ici, est d'aider le client à être mieux informé de la consommation énergétique du bien avant son achat.

INTERDICTION DES TERRASSES CHAUFFEES DANS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS

Cette mesure s'applique depuis avril 2022 et interdit à tous les établissements publics (restaurants, bars, brasseries) de disposer de chauffage de terrasse. Pourquoi ? Car ces appareils ont un impact carbone très important et participent grandement aux émissions de gaz à effet de serre en France !

EN BREF

«Ma Prime Adapt'», la nouvelle aide pour adapter les logements de nos aînés ?

Ce nouveau dispositif vise à adapter techniquement les logements pour les personnes âgées qui souhaitent rester chez elles, avec une prise en charge du coût pouvant aller jusqu'à 70%. Il pourra s'agir notamment de rampes dans les escaliers ou des barres d'appui dans les salles de bains pour éviter les chutes, première cause de décès accidentel chez les plus de 65 ans. Cette aide ambitionne l'adaptation de 70.000 logements par an, soit 680.000 résidences d'ici 2032.

Décret Tertiaire, les premières échéances arrivent à grands pas !

En raison de la crise sanitaire de la Covid-19, la date butoir des entreprises pour entrer leurs données de consommation énergétique de l'année dans la plateforme OPERAT de l'Ademe avait été décalée au 30 septembre 2022. Une échéance qui va arriver vite...

Et gare à la sanction ! Car un manquement non justifié peut aller jusqu'à une amende administrative de 1500 € pour les personnes physiques et 7500 € pour les personnes morales.

Lesieur PROFESSIONNEL

L'origine France a de l'avenir dans nos assiettes

(1) Huile ISIO 4 : graines de lin non françaises.

Disponible en 5 L

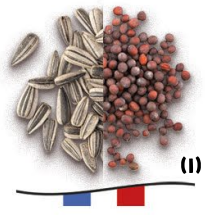

GRAINES CULTIVÉES EN FRANCE

LESIEUR est une filiale du groupe Avril Partenaire privilégié du monde agricole

Partageons nos valeurs et engagements sur : **www.lesieur-professionnel.fr**

Siège social : Lesieur Professionnel - 29 quai Aulagnier - 92665 Asnières-Sur-Seine

Lesieur SAS au capital de 36 689 935 € • 457 208 619 RCS NANTERRE

PROMO DU MOIS

CAP TRAITEUR

Profitez de 10% de réduction sur les Geli'fruit édulcoré saveur ananas 50g et 1kg

Jusqu'au 31 juillet 2022

PRO à PRO

Pour célébrer les périodes estivales, PRO à PRO vous propose une sélection de produits en promotion. Régalez-vous !

Jusqu'au 31 août 2022

L'AMI2 SECONDE MAIN

Vous accompagner toujours plus dans vos achats responsables.

Vous n'utilisez plus certains équipements de votre établissement ? AMi2 vous aide à les vendre en publiant ICI GRATUITEMENT vos annonces.

CONTACTER AMI2 AU

02 31 32 46 46 ou
à l'adresse **info@ami2.com**
Nom de la rubrique : **AMI'2 la seconde main**

IMPRIM'VERT Votre imprimeur agit pour l'environnement

REVUE ÉDITÉE PAR AMi2 : 162 chemin de la Thillaye - 14100 Lisieux - France ♦ **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :** Karin WARIN ♦ **IMPRESSION & ROUTAGE :** HANDIPRINT - 260 rue des Noisetiers - 50110 Cherbourg-en-Cotentin ♦ **CONTACT :** Service Communication - communication@ami2.com ♦ Éditée en 2450 exemplaires.Imprimé sur papier recyclé.

Nouveau

Charles & Alice®
RESTAURATION

ISSU D'UNE EXPLOITATION HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE

Découvrez nos nouveautés certifiées HVE

aux fruits issus d'exploitations de Haute Valeur Environnementale